



Approche globale du risque vibrations : collaboration du SSTI et de la CARSAT

56^{èmes} Journées Santé Travail – PRESANSE
15 et 16 octobre 2019

Ludovic LE GOUPIL et Sabrina GIRARD, ergonomes

Sommaire

- I. Présentation du service
- II. Origine de la démarche
- III. Objectifs
- IV. Méthodologie
- V. Résultats
- VI. Conclusion

Santé au Travail Sambre Avesnois

- 2 718 entreprises adhérentes dont 76 % ont moins de 10 salariés
- 30 808 salariés suivis

L'équipe :

45 personnes dont des Médecins du Travail, des Infirmiers Santé Travail, des Assistantes Santé Travail, Ergonomes, Ingénieur HSE-Chimiste, Manager QHSE, Psychologue du travail



Origine de la démarche

Au niveau des Adhérents :

- De nombreuses TPE : 76 % des adhérents
- Des dirigeants multi casquettes



avec un temps restreint à consacrer à la prévention et plus particulièrement aux organismes de prévention

- Des démarches perçues comme fastidieuses et peu connues
- Rôles des organismes de prévention flous pour les employeurs



Origine de la démarche

Au niveau de STSA :

- Un personnel non formé à la métrologie pour mesurer les vibrations
- Pas de matériel de mesure



- Renvoi vers la CARSAT pour la prévention de ce risque
- Pas de retour sur l'intervention

Objectifs

Réaliser une approche globale des risques

Améliorer la surveillance des salariés

Coordonner l'accompagnement à la prévention entre le SSTI et la CARSAT



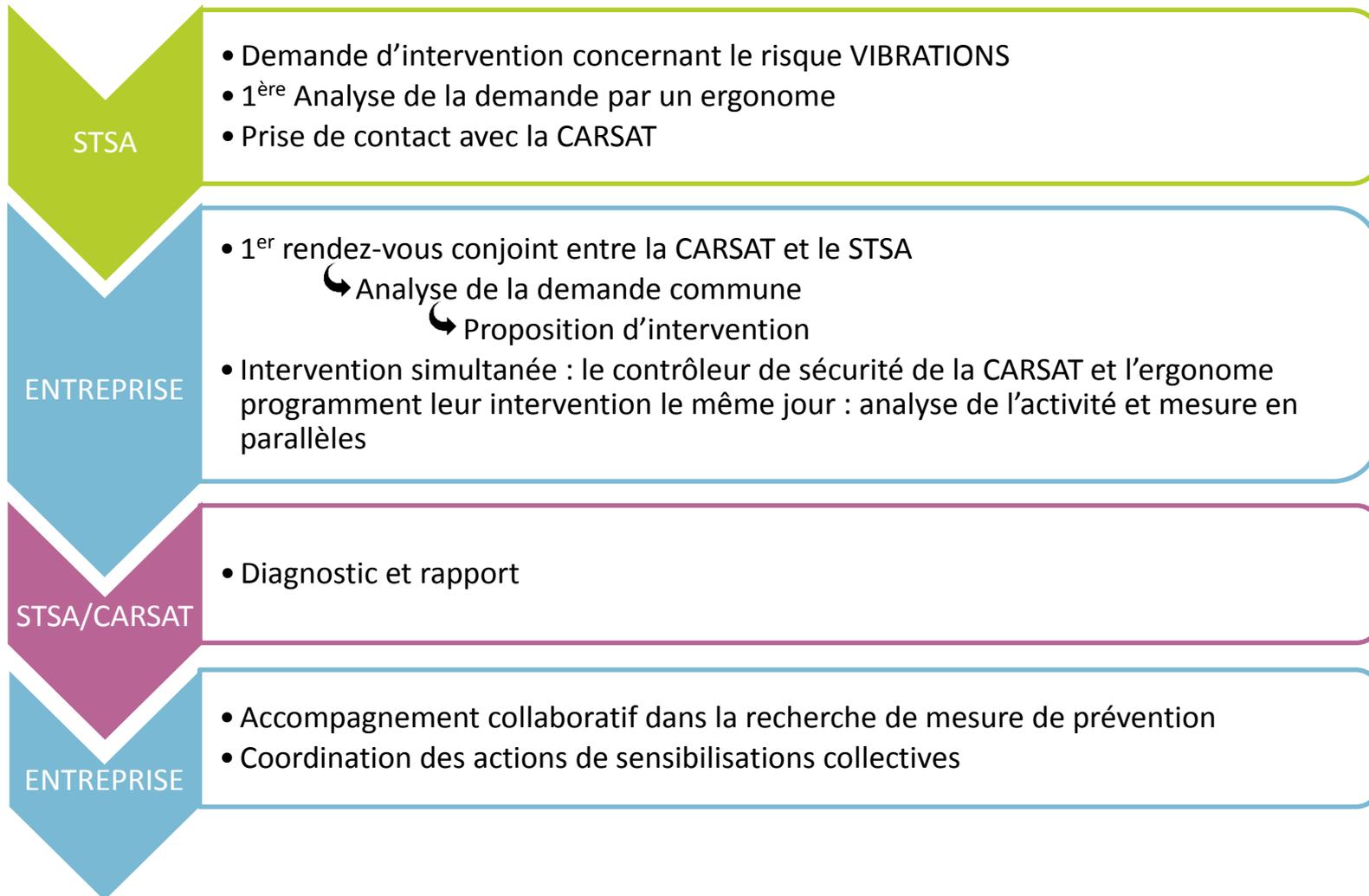
Simplifier les démarches des entreprises

- ✓ Diminution du nombre d'interlocuteurs
- ✓ Gain de temps pour l'employeur
- ✓ Diminution des abandons de la démarche

Partager les informations entre le SSTI et la CARSAT

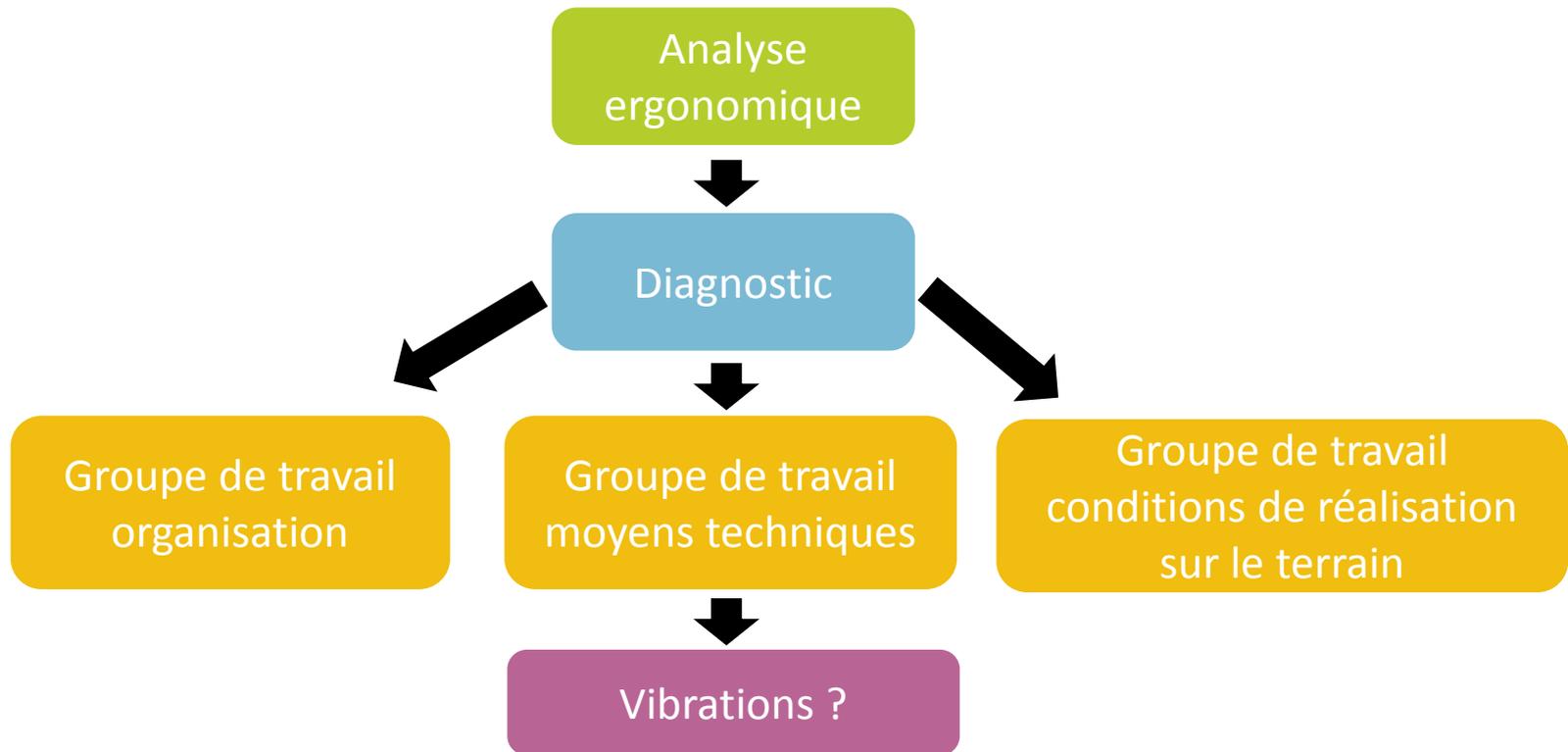
- ✓ Les actions de chacun menées dans l'entreprise

Méthodologie



Exemple

- Entreprise dans le secteur de l'assainissement
- Interpellation du CHSCT sur un accompagnement d'une prévention des TMS



Exemple

- Contact avec la CARSAT
- Intervention du contrôleur dans le groupe de travail
- Intervention sur le terrain
- Restitution au groupe de travail
- Accompagnement à la recherche de solution dans le groupe de travail
- Sensibilisation à l'ensemble des salariés

Résultats

Objectifs fixés	Résultats
Simplifier les démarches des entreprises	
Réaliser une approche globale des risques	
Coordonner l'accompagnement à la prévention entre le SSTI et la CARSAT	
Partager les informations entre le SSTI et la CARSAT	
Améliorer la surveillance des salariés	

Résultats

Autres impacts :

- ✓ Une montée en compétence du personnel
- ✓ Ouverture de portes d'entrée auprès des employeurs sur d'autres sujets de prévention
- ✓ Changement de l'image du STSA auprès des adhérents

Conclusion

- Une meilleure qualité de réponse envers les entreprises concernant le risque vibrations :
 - ✓ En terme de connaissance
 - ✓ En terme d'évaluation
 - ✓ En terme de recherche de solutions
- Une augmentation de l'efficacité des collaborations avec la CARSAT sur ce risque mais aussi sur d'autres

Conclusion

Les facteurs facilitants à la démarche :

- ✓ Une communication en interne auprès des équipes sur le mode de fonctionnement au sein du SSTI et avec le partenaire CARSAT
- ✓ Rencontre préalable avec les contrôleurs de sécurité sur la mise en place de la collaboration

Conclusion

Les facteurs facilitants à la démarche :

- ✓ Entretien un bon relationnel avec le partenaire



Au final un fonctionnement
gagnant-gagnant pour toutes les
parties



Santé au Travail

Sambre-Avesnois

Vous remercie de votre attention.

Siège : 24 rue Romain Duchateau
59720 LOUVROIL
03.27.53.31.31.

A bientôt sur www.sante-travail-sa.fr

